



L'an Deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de février le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine FAURE, Maire.

**Étaient présents** : Mme DESCOURS Monique, M. DESESTRES Raphaël, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, Mme FAURE Valérie, Mme FAURE Catherine, M. GASTALLE Nicolas, M. GIRARD Didier, Mme MANDON Murielle, Mme BARRIOL Marie-Laure, M BERRY Frédéric, M. TALLARON Bernard.

**Excusés** : M GENOT Michel a donné procuration à Mme FAURE Catherine, et Mme Jallat Sonia a donné procuration à Mme MANDON Murielle.

**Absent** : M. SALQUE Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. FAURE Patrice

**01 – Approbation du procès-verbal du 05/12/2025 (consultable sur le site internet et le panneau d'affichage) - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**02 - Délibération N°2026-01 – Enquête publique chemin de la Molle – rapport du Commissaire enquêteur et décision - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 13 Voix POUR et 1 ABSTENSION.**

**03 – Délibération N°2026-02 - Attribution du marché à bons de commande Voiries - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**04 – Délibération N°2026-03 - Délibération portant sur la Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et/ou contractuels (Art L. 332-14 et L. 332-8 du CGFP) – Grade Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**05 – Délibération N°2026-04 - Réfection de l'éclairage public de la Vierge - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**06 – Délibération N°2026-05– Demande de subvention du Sou des écoles laïques du Cheylard - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**07 – Délibération N°2026-06 – Travaux dégâts d'orage – Route de la Jallat/Chambonnet Haut/Panissières - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**08 – Délibération N°2026-07 – Débat sur le projet du PADD du PLUi - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

**09 - Délibération N°2026-08 – Demande de Mme Marin-Soubeyrand - régularisation/échange parcelle parking Blanchard - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.**

Divers :

- Le vote du Compte financier unique 2025 a été reporté à une date ultérieure (serveur national en panne)
- Pour faire suite au courrier de M Lévêque David, il a été décidé de modifier l'arrêté municipal permanent du 10/07/2025 portant sur le stationnement situé Grand'Rue Quartier St Julien Boutières, réservant 2 places aux locataires du commerce et non aux clients ; la pose d'un claustra sera réalisée sur les balcons du 1<sup>er</sup> étage
- Report décision concernant la demande de la Société ROFFAT
- Le permis de construire pour le bâtiment communal qui servira de garage pour l'employé communal a été obtenu.
- Présentation du projet touristique d'un administré
- Demande d'une participation pour amélioration dalle extérieure de la Paillote (à venir, budget 2026)

**Le détail de ces délibérations sera inclu dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion, qui sera publié sur le site internet, Un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.**